

accepté la médiation des deux Puissances maritimes pour arriver à un accommodement avec l'Empereur, persiste à faire à leurs Ministres les mêmes réponses touchant ce futur accommodement, qu'elle a faites jusqu'à présent, entr'autres points sur celui qui touche le Roi Stanislas, comment prétendre voir finir si-tôt les troubles présents ? On ne le compte aparenment guères à Versailles, puisque la Cour est occupée à prendre toutes les mesures nécessaires pour être en état d'ouvrir la Campagne prochaine de bonne heure, de continuer ses progrès avec le même succès, au moyen d'une grande augmentation de ses Troupes, & des préparatifs qui se font; & qu'elle veut avoir une bonne Flotte au Port de Brest, outre celle qui est revenue de Cadix à Toulon. Entre-tems les Officiers Généraux dont le Roi a résolu de se servir pendant cet hyver sur les frontieres du Rhin, de la Meuze, de la Mozelle & de la Sarre, sous les ordres du Maréchal du Bourg, & du Maréchal Duc de Noailles, sont :

*Departement d'Alsace & des Frontieres du Palatinat.*

Les Marquis de Dreux, de Leuville & de Balincourt, Mr. de Quad, & le Chevalier de Givry, Lieutenans-Généraux. Mrs. d'Herouville & Philippes, le Marquis de Chayla, les Comtes de Grammont, de Vaudrey, de Baviere, de Chastelux & de Chabanes; Mrs. de Malan & de Varennes, Maréchaux de Camp. Le Chevalier de St. Vallier, Mrs. de Saliere, Diesbach, de Payzac & de Moncelor, Brigadiers d'Infanterie. Mrs. du Moulin & de Raigecourt, Brigadiers de Cavalerie.

*Departement des trois Evêchés, & frontieres de Champagne, de la Mozelle, de la Sarre, & de l'Electorat de Treves, y compris le Hunsruck.*

Le